

ENSEMBLE ET INFORMÉS

01/2025

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne santé et que vous avez bien débuté l'année 2025.

Nous avons tourné voici une quinzaine de jours la page d'une année exigeante et riche en événements.

Voici un retour pêle-mêle sur quelques événements marquants de 2024 :

A tout seigneur, tout honneur... débutons donc la revue de l'année par la prévoyance professionnelle et le refus par la population suisse, le 22 septembre, de la réforme LPP. Ce projet qui prévoyait de renforcer le financement du 2e pilier, de maintenir globalement le niveau de rentes et d'améliorer la couverture des personnes à temps partiel, des bas revenus n'a pas obtenu les suffrages nécessaires. Ensuite, le procès de Mazan et la découverte par le monde entier de la tragique histoire de Gisèle Pelicot, l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative de l'Union Syndicale Suisse pour une 13e rente AVS, dont le financement n'est toujours pas connu à ce jour, la victoire du musicien biennois Nemo lors du concours de l'Eurovision, la poursuite des conflits au Proche-Orient et en Ukraine, la dissolution en juin de l'Assemblée nationale française par Emmanuel Macron, l'organisation d'une conférence sur l'Ukraine au Bürgenstock, l'élection de l'ancien Conseiller fédéral Alain Berset au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe, les violents orages ayant provoqué des inondations et des dégâts notamment dans la plaine du Rhône, les Grisons et au Tessin, les magnifiques Jeux Olympiques de Paris qui ont redoré le blason de la grande nation avec de fantastiques joutes sportives, la révélation par l'OFAS d'une erreur dans les projections financières de l'AVS, trop pessimistes, l'attentat loupé contre Donald Trump, suivi de son élection en tant que 47e président des Etats-Unis et l'ouverture des portes de la Maison Blanche à l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, les inondations meurtrières sur l'est de l'Espagne, l'effondrement du pouvoir de Bachar al-Assad en Syrie et enfin une victoire suisse, qui plus est fribourgeoise, à la coupe Spengler. Dans un tout autre registre, l'année a aussi été marquée par la parution des nouveaux ouvrages de Nicolas Feuz et Marc Voltenauer, deux écrivains helvétiques pétris de talents, dont les récits sous forme de polar tiennent en haleine tous les lecteurs.

Pour notre Fondation, 2024 fut à nouveau à marquer d'une pierre blanche. Nous avons poursuivi notre croissance durable et avons à nouveau atteint d'importants paliers : la barre des CHF 6 Mia en mars 2024, puis la barre des 32'000 assurés actifs-rentiers en décembre 2024.

Nous pouvons donc nous projeter avec confiance dans la cuvée 2025. Les perspectives et les promesses sont réjouissantes. Nous restons, bien entendu vigilants, face aux défis et aux challenges de notre environnement.

Notre Fondation débute sa 51e année d'activité avec une très bonne assise financière et demeure une référence dans le domaine de la prévoyance professionnelle helvétique.



COPRE

CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (DONNÉES INDICATIVES)



110.36%

DEGRÉ
DE COUVERTURE
(NON-AUDITÉ)



+ 7.46%

PERFORMANCE
NETTE
(NON-AUDITÉE)

Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 6.508 Milliards.



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

L'économie américaine reste vigoureuse, avec un marché de l'emploi qui donne peu de signaux de détente. L'inflation sous-jacente, qui frôle les 3%, est également une source de préoccupation. Les investisseurs sont moins optimistes quant à une baisse rapide des taux directeurs par la FED et ont propulsé le taux à 10 ans à la hausse, entraînant un recul des obligations, mais aussi des prises de bénéfices sur les marchés des actions au mois de décembre, ainsi qu'une forte progression du billet vert.

En Europe, ça n'est évidemment pas la vigueur de la croissance économique qui inquiète, mais plutôt l'état des finances publiques, notamment en France et au Royaume-Uni, avec comme conséquence, là aussi, une hausse marquée des taux à 10 ans. Le marché obligataire suisse commence à suivre la même tendance, en particulier depuis début janvier. La tension récente sur les prix du gaz naturel et du pétrole brut vient également nous rappeler la vulnérabilité de l'Europe quant à son approvisionnement énergétique et la possibilité d'une nouvelle vague d'inflation des prix de l'électricité, qui provoquerait des conséquences catastrophiques sur des économies encore chancelantes.

La décision de Kiev de ne pas renouveler le contrat de transit gazier vers l'Europe avec Gazprom vient en effet de fermer le dernier robinet d'approvisionnement direct de l'Europe en gaz russe. Quant aux nouvelles sanctions américaines contre le secteur pétrolier russe, elles ne sont pas étrangères à la remontée des prix du baril depuis quelques jours.

Sur le front géopolitique, bien que la situation semble provisoirement stabilisée en Syrie, les tensions restent vives aussi bien au Proche-Orient qu'en Ukraine à la veille de l'investiture de Donald Trump, dont les dernières déclarations concernant les nouvelles ambitions territoriales des Etats-Unis n'ont pas fini de faire couler beaucoup d'encre.



PERFORMANCE

Malgré un mois de décembre chahuté, l'année 2024 présente un bilan exceptionnellement bon. L'environnement de soft landing aux Etats-Unis, le recul de l'inflation et la progression continue des titres technologiques ont constitué un environnement idéal pour les marchés des actions qui ont enregistré dans leur majorité de très bons résultats. Tout comme en 2023, la performance des actions suisses a été décevante, en raison notamment de l'absence de valeurs technologiques dans nos indices boursiers et des déboires de Nestlé, et plus généralement de la faiblesse de nos grands partenaires économiques allemands et chinois. Ce fut en revanche un bon millésime pour les obligations suisses, qui ont pleinement bénéficié du recul de l'inflation et de la baisse des taux d'intérêts.

Notre portefeuille immobilier suisse a enregistré un surplus de performance en décembre, après la dissolution programmée des 40 points de base résiduels de la marge de fluctuation de valeur, qui est désormais entièrement dissoute.

La performance provisoire, non auditée, des actifs de la Fondation en 2024 est estimée à +7.46%.

L'indice Credit Suisse des caisses de pension pointe quant à lui à +7.86%. Les indices UBS de toutes les caisses de pension et des caisses de plus de 1 milliard, font légèrement moins bien à +7.62% et +7.25%.



DÉCISION DU CONSEIL DE FONDATION

Bases techniques

Le Conseil de fondation a pris la décision de maintenir le taux d'intérêt technique de la Fondation à 2.25% ainsi que les tables actuarielles LPP 2020.

Selon ces critères, l'ensemble des provisions techniques ont été entièrement constituées au passif du bilan au 31 décembre 2024 ce qui est synonyme d'une excellente assise financière.

Rémunération de l'épargne

Un taux d'intérêt de 5.50% est accordé sur les avoirs de vieillesse des assurés actifs présents au 31 décembre 2024.

Ainsi, le taux moyen distribué par COPRÉ est de 2.725% sur 10 ans, ce qui représente plus du double du taux minimum légal sur la même période soit 1.125%

Pour 2025, le taux de rémunération des avoirs de vieillesse a été provisoirement fixé à 1.25%.

COPRÉ

Le taux d'intérêt définitif pour 2025 sera, comme chaque année, déterminé en janvier 2026 après examen des critères déterminants.

Degré de couverture

Le degré de couverture non-audité, avant distribution de l'intérêt complémentaire, de la Fondation s'est amélioré durant l'année écoulée et avoisine 110.36% au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels révisés seront disponibles dans le rapport annuel qui sera publié, comme à l'accoutumée en trois langues, fin avril 2025 sur notre site internet. L'ensemble de ces décisions, résultat d'une expérience confirmée de plus de cinq décennies, renforce la sécurité de la Fondation, valeur fondamentale de COPRÉ.

Réserve de fluctuation de valeur

Afin de poursuivre sa volonté de consolidation de l'assise financière de COPRÉ, le Conseil de fondation a également utilisé une partie de la performance pour renforcer la réserve de fluctuation, qui sera ainsi constituée à plus de 50% de la valeur cible fin 2024.



CERTIFICAT DE PRÉVOYANCE

Les certificats de prévoyance définitifs seront disponibles dès le 27 janvier 2025 sur le portail web assurés. Nous nous tenons bien entendu à disposition de nos assurés pour répondre à d'éventuelles questions.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages. Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous.

Lausanne, le 16 janvier 2025

Claude Roch
Président du Conseil
de fondation

Pascal Kuchen
Directeur général